



RÉUNIONS PUBLIQUES
Février 2016

www.nantessaintnazaire.fr



1^{er} février 2016, 20h00 - 22h30

La Chapelle sur Erdre

15 participants

Une quinzaine de personnes ont pris part à la réunion de cette deuxième phase de concertation dans le cadre de la révision du Scot du Pôle Métropolitain Nantes-Saint-Nazaire. Parmi elles notamment des élus locaux ou des anciens élus locaux, des **représentants de conseil développement, des membres de l'ACIPA venus en leurs noms propres** et des citoyens engagés dans leur municipalité et intéressés aux enjeux du Scot. La question de la communication et de la mobilisation autour de cette concertation a été **abordée à plusieurs reprises** **leur de la soirée, à la fois pour souligner l'intérêt de l'existence** de ces réunions mais aussi pour souligner les limites, auxquelles les personnes sont elles-mêmes confrontées dans le cadre municipal.

Réunion publique 1^{er} février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



Déroulement de la soirée

Présentation de la révision du Scot

- Le territoire du Pôle Métropolitain
- **Ce qu'est un Scot ?**
- L'articulation entre Scot, PLH et PLU
- La calendrier de la révision du Scot
- Les ambitions affichées dans le **Projet d'Aménagement et de développement durable (PADD)**
- **Vers le document d'orientation et d'objectif (DOO)**

Moment contributif : 4 thématiques

- Habitat et cadre de vie
 - Economie et Emploi
 - Transition énergétique et écologique
 - Mobilités et transports
- ▶ 2 sessions de réactions individuelles : *Ce qui me semble :*
- Pertinent, important
 - Insuffisant, manquant
- ▶ 1 session de synthèse collective : *Ce qui nous semble*
- Indispensable
 - Pertinent ou satisfaisant
 - Insuffisant ou manquant
 - Incompréhensible ou inacceptable
- ▶ **1 temps de restitution et d'échange**



1. Habitat et cadre de vie : enjeux et orientations

Répondre aux besoins d'une population croissante

- ▶ Produire plus de 100 000 logements neufs, dans les centralités et à proximité des transports et des activités.
- ▶ Atteindre un taux de 20% de logement social dans le parc total de logements en 2030
- ▶ Atteindre 33% de logements sociaux pour la production de logements neufs pour les agglomérations et de 20% dans le périurbain
- ▶ Veiller aux conditions de logement **et d'accueil des travailleurs mobiles, des gens du voyage**

Maintenir et renforcer la mixité sociale et générationnelle

- ▶ Produire entre la moitié et les trois-quarts des logements sociaux dans les **cœurs des agglomérations et villes importantes.**
- ▶ Au minimum 10 logements sociaux dans chaque commune.

Proposer une offre de logements de qualité et diversifiée

- ▶ Assurer la qualité du parc existant : adaptation et requalification des logements, rénovation énergétique.
- ▶ **Encourager le dialogue avec les acteurs de l'habitat**, notamment bailleurs sociaux.

Economiser l'espace : se développer dans un espace limité et contenir l'urbanisation

- ▶ Prioriser le développement dans les 2 agglomérations : Saint-Nazaire, Nantes et les 5 pôles structurants : Blain, Nort-sur-Erdre, Saint-Etienne-de-Montluc, Savenay, Treillières.
- ▶ Viser une densité minimale de 20 logements par hectare.
- ▶ Diminuer de moitié la consommation d'espace avec un seuil minimum à atteindre d'au moins 40%

- ▶▶ **Rendre obligatoire l'inscription de toute extension dans la continuité de l'enveloppe urbaine** : aucun nouveau logement dans les écarts, autorisation de nouveaux logements dans les hameaux sous conditions et possibilités **d'extension pour les villages conditionnées par une « stratégie de développement »**.

Ce qui semble important, pertinent

Aménagements urbains

- ▶ Veiller au maintien des espaces verts en ville
- ▶ Adaptation des logements aux occupants
- ▶ Réhabilitation des constructions existantes
- ▶ Eviter les effets de ghettos
- ▶ Refaire la ville sur la ville.

Aménagements péri-urbains

- ▶ **Expliquer aux élus des communes qu'il faut arrêter les lotissements** : c'est consommateur d'espace et un leurre pour les acheteurs qui devront quitter un logement quand le carburant sera trop cher.
- ▶ Encourager des projets architecturaux dans tous les villages.

Espaces agricoles

- ▶ Avoir un « sas » entre l'espace agricole et urbain

Identités, territoires

- ▶ Prendre en compte le paysage dans les nouvelles typologies architecturales à imaginer.
- ▶ Préserver les identités
- ▶ Regarder la forme des communes
- ▶ Tenir compte des réalités locales
- ▶ **Revaloriser l'histoire des lieux**



Adaptations des règles du Scot

- ▶ 10 logements sociaux dans chaque commune ? Quelle prise en compte des différences ? Nantes et Quilly ?
- ▶ Quel suivi, tableau de marche, réévaluation des objectifs ? Il faut faire différemment.
- ▶ Déclinaison locale : **10 logements par hectare, c'est peu à Nantes, beaucoup dans les territoires ruraux.**
- ▶ Elargir les périmètres de protection.

Façons de faire

- ▶ Mieux (moins) réglementer les projets
- ▶ Développer du partage et projets « Bimby » **sous maîtrise d'ouvrage publique**
- ▶ Prévoir des lieux pour faire des espaces collectifs dans les projets
- ▶ Réfléchir avec les habitants

Ce qui semble insuffisant, manquant

Information, concertation, participation, suivi des projets

- ▶ La pédagogie (par les élus) : pourquoi ? comment ?
- ▶ Structure porteuse ? Réunions de commissions ?

Au-delà des agglomérations

- ▶ Oser créer des projets ambitieux sur des vieux bourgs, où le bâti existe. Il faut lui donner un nouvel élan.
- ▶ Développer les emplois en lien avec les logements, y compris hors agglo.
- ▶ Anticiper les friches pavillonnaires.
- ▶ Donner plus de possibilités aux villes secondaires de se développer : Ancenis, Châteaubriant...

Dans les agglomérations

- ▶ Comment construire dans les centralités ?
- ▶ Favoriser des densités variables pour atteindre un objectif.



- ▶ Arrêter d'éloigner les moins riches de la ville
- ▶ Faire évoluer les logements existants, avoir des logements adaptatifs.
- ▶ Avoir une vue d'ensemble sur l'évolution de la ville

2. Economie et emploi : enjeux et orientations

S'appuyer sur une économie diversifiée : filières historiques et d'avenir

- ▶ Soutenir les filières stratégiques : nouveaux sites dans les agglomérations et parcs d'intérêt métropolitains mêlant entreprises, recherche, formation et institutions.
- ▶ Mettre en adéquation les besoins et la formation : renforcer les liens entre entreprises et formations, conforter l'offre de formation initiale et continue.
- ▶ Assurer une coordination entre les EPCI sur les parcs d'activités d'intérêt métropolitain, poursuivre la coopération avec les autres territoires et encourager le dialogue avec les acteurs de l'économie.

Rester un territoire attractif et amplifier l'ouverture sur le monde

- ▶ Assurer le développement d'infrastructures : ferroviaire, grand port maritime, aéroport grand ouest.
- ▶ Développer la logistique urbaine.

Préserver des capacités d'accueil pour l'industrie et la logistique et privilégier les centralités pour accueillir l'emploi

- ▶ Garantir le rayonnement économique des centralités et favoriser la mixité fonctionnelle.
- ▶ Renforcer la lisibilité des parcs d'activité économique par une organisation claire de l'offre foncière en trois niveaux : entre des parcs d'activités majeurs (*entités économiques emblématiques*), des parcs d'activités structurants

(entreprises industrielles, stockage, recherche et innovation...) et des parcs de proximité (échelle inter- ou communale).

- ▶ Favoriser l'attractivité en renforçant la qualité urbaine et paysagère des sites économiques, leur fonctionnalité et leur accès aux réseaux numériques.

Maîtriser l'implantation et la localisation des commerces

- ▶ Privilégier les centralités ou, seulement à défaut, accueillir les projets commerciaux dans des zones dédiées.
- ▶ Renforcer la centralité des communes pour les services et les commerces de proximité.

Ce qui semble important, pertinent

- ▶ Le développement du ferroviaire

Ce qui semble insuffisant, manquant

Zones d'activités, espaces économiques

- ▶ Avoir des cyber-ateliers plus répandus sur le territoire
- ▶ Réutilisation des espaces économiques en mutation (Bas Chantenay, CHU, MIN)
- ▶ Horaires décalés dans les entreprises
- ▶ **Densification des zones d'activités.** En Espagne pour les grandes surfaces, les parkings sont au-dessus ou en-dessous des magasins.
- ▶ Concurrence entre les fonctions résidentielles et économiques. Par exemple, Saint-Nazaire à équilibrer.

Circulation, franchissements, accessibilité

- ▶ Réguler les camions sur nationale aux heures de pointe
- ▶ Liaisons intermédiaires vers le Nord (Rennes) à très haut niveau de service
- ▶ La question des franchissements
- ▶ Un maillage pour assurer une implantation efficiente de l'aéroport



Moyens et ambitions politiques

- ▶ Nécessité d'être plus prescriptif et précis : beaucoup en l'état ne sont que des déclarations d'intentions.

3. Transition énergétique et écologique : enjeux et orientations

Poursuivre l'engagement en faveur de la transition énergétique :

- ▶ S'inscrire dans les objectifs nationaux : réduction de 40% des émissions et avoir 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale.
- ▶ Conditionner l'extension de l'urbanisation par des critères renforcés de performance énergétique.
- ▶ Encourager le développement des énergies locales et renouvelables, mutualiser les réseaux de chaleur et d'énergie de récupération.
- ▶ Economiser les ressources naturelles.
- ▶ Réduire la production de déchets et assurer leur gestion.
- ▶ Elaborer un plan climat air énergie territorial (PCAET) à l'échelle du Pôle métropolitain

Préserver la richesse écologique des grands ensembles naturels

- ▶ Protéger les continuités écologiques (trame verte et bleue) et assurer le maintien des corridors écologiques.
- ▶ Préserver les réservoirs de biodiversité réglementaires.
- ▶ Assurer le maintien des corridors écologiques.

Reconnaître le rôle économique, social, paysager et environnemental de l'agriculture

- ▶ Réserver au minimum 80 000 hectares d'espaces agricoles pérennes, soit une surface équivalente à celle actuelle.
- ▶ Garantir des conditions d'activité satisfaisantes.
- ▶ Préserver la diversité des espaces agricoles (marais, péri-urbain, activités de loisirs...)



Mettre « l'eau » au **cœur du projet de territoire**

- ▶▶ **Sécuriser l'alimentation en eau potable** : protéger la ressource en eau et améliorer sa qualité
- ▶▶ Pérenniser la ressource halieutique
- ▶▶ Préserver les zones humides
- ▶▶ Développer des réponses adaptées aux risques : inondation, submersion, pollution

Ce qui semble important, pertinent

Objectifs de la transition énergétique

- ▶ Réduire la production de déchets : application de la redevance obligatoire depuis août 2014. Par exemple, Erdre et Gesvres a baissé considérablement le volume des ordures ménagères.
- ▶ **Développer les réseaux de chaleur et de récupération d'énergie** : sobriété, efficacité, énergie renouvelable
- ▶ Programmer la rénovation énergétique des logements : inciter, mais aussi obliger si nécessaire.
- ▶ Mettre en place des systèmes collectifs pour le broyage et éviter l'engorgement des déchetteries.

Plans, schémas et chartes

- ▶ Le PCAET
- ▶ Dans la charte paysagère : **interdire les lauriers, les thuyas et d'autres espèces qui sont particulièrement sources de déchets verts.**
- ▶ Utiliser un langage qui **s'adresse au grand public, et pas seulement aux experts ou engagés.**

Aménagement et espaces agricoles, naturels

- ▶ Sanctuariser 80 000 hectares de surfaces agricoles.
- ▶ Réserver les espaces permettant l'infiltration des précipitations (haies, talus, marais)



Ce qui semble insuffisant, manquant

Espaces agricoles, agriculture

- ▶ Prévoir des espaces « tampons » entre les espaces agricoles et les routes, pour permettre un accès sécurisé et éviter les accidents. Notamment pour les éleveurs de bétail. Par exemple permettre l'installation d'une barrière sélective.
- ▶ Mieux révéler et valoriser les métiers de l'agriculture, activité très présente sur le territoire.
- ▶ Mieux communiquer sur l'agroforesterie, établir un partenariat avec la chambre d'agriculture.
- ▶ Sensibiliser à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement. Favoriser, soutenir et accompagner les projets d'installation agricole en agroécologie, agriculture biologique, permaculture...
- ▶ Favoriser, donner les moyens pour les circuits courts, l'agriculture péri-urbaine (Amap) et le bio (conversion des exploitations).
- ▶ Avoir des objectifs chiffrés d'agriculture variée pour limiter la concentration et les transports.
- ▶ Favoriser les filières locales (polyculture, culture, maraîchage, élevage).
- ▶ Des petites exploitations plutôt que l'agrandissement. Valorisation d'un travail : apporter de la nourriture. Une activité humaine indispensable : dans la proximité, les circuits-courts.
- ▶ Supprimer les pesticides dans les jardins et sur les terres agricoles.
- ▶ Mieux prendre en compte la gestion quotidienne de milieux qui font l'identité du territoire.

Objectifs de la transition écologique

- ▶ Recyclage à développer : appareils ménagers, informatique, meubles.
- ▶ Avoir des ambitions fortes en matière d'information, sensibilisation et sur la transition énergétique et écologique dans les écoles, les collèges, les lycées des territoires du Scot.
- ▶ Améliorer la collective sélective en centre urbain (Nantes), notamment auprès des commerçants.
- ▶ Oui mais comment vont être tenus ces engagements ? Avec quels objectifs précis ?

Les contradictions du projet d'aéroport du Grand Ouest

Réunion publique 1^{er} février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



- ▶ L'aéroport du Grand Ouest coupe la trame verte et bleue, il détruit deux têtes de bassin versant.
- ▶ L'aéroport du Grand Ouest détruit la biodiversité : faune et flore, non délocalisable, non transférable.
- ▶ **Ne pas faire l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes** qui consommera 1800 hectares de terres, notamment agricoles.
- ▶ **Ne pas faire l'aéroport du Grand Ouest à Notre-Dame-Des-Landes**, à 98% sur des zones humides.

Préserver la ressource en eau

- ▶ **Préserver les berges de la Loire et de l'Erdre de l'érosion.** Ce qui rejoint la question des transports, des loisirs : les vagues provoqués par les bateaux grignotent les berges. Il faut réduire la vitesse de circulation, repenser la coque des bateaux.
- ▶ **Réduire, voire supprimer, les pesticides, herbicides pour l'entretien des espaces verts.** Objectif « sans pesticides » dans les communes pour préserver la qualité de l'eau.
- ▶ Donner des objectifs de délai pour généraliser la séparation eau de pluie « égouts » dans les villes.
- ▶ Eau potable : quid de la récupération de l'eau de pluie ?

4.Mobilités et transports : enjeux et orientations

Pouvoir se déplacer efficacement sur le territoire, en transport collectif et en voiture :

- ▶▶ Mettre en place des liaisons entre les pôles structurants et les agglomérations
- ▶▶ Mailler le territoire grâce à une desserte performante des pôles structurants et développement des pôles d'échange entre plusieurs modes de transport.
- ▶▶ Soutenir le développement de l'offre ferroviaire : cadencement axe Nantes Saint-Nazaire et gares de Nantes Saint-Nazaire et Savenay comme lieux d'interconnexions performants et privilégiés.

- ▶▶ Améliorer les transports collectifs structurants des agglomérations : cadencement, fiabilité (cadencement, fiabilité).
- ▶▶ Créer et améliorer des axes routiers.
- ▶▶ Fluidifier le trafic aux abords de l'agglomération nantaise.
- ▶▶ Favoriser un usage raisonné de la voiture individuelle.

Encourager la ville des courtes distances et développer les alternatives à la voiture individuelle

- ▶▶ Développer les « mobilités actives » (marche, vélo), notamment dans les cœurs d'agglomération de Nantes et Saint-Nazaire
- ▶▶ Encourager dans toutes les centralités les courts parcours : 10 min à pied et 5 min à vélo
- ▶▶ Affiner la connaissance des pratiques de mobilité
- ▶▶ Elaborer un schéma directeur des modes doux à l'échelle du Pôle métropolitain

Renforcer l'accessibilité et l'attractivité nationale et internationale de Nantes-Saint-Nazaire.

- ▶▶ S'appuyer sur les infrastructures présentes ou en projet (port, aéroports, gares TGV, lignes ferrées nouvelles...)
- ▶▶ Améliorer le transport de marchandise en structurant l'offre multimodale : transport fluvial, voies maritimes, logistique urbaine.
- ▶▶ Projet d'aéroport Grand-Ouest
- ▶▶ Liaison ferroviaire Nantes-Rennes-Saint-Nazaire

Ce qui semble important, pertinent

Le ferroviaire

- ▶ Offre ferroviaire : réaménager, remettre en service les anciennes voies de chemin de fer, comme pour le tram-train.

Réunion publique 1^{er} février 2016
Révision du SCOT de la métropole Nantes Saint-Nazaire



Les transports collectifs

- ▶ Améliorer les transports collectifs : Lila 1^{er} est une bonne solution, à étendre.
- ▶ Avoir des voies réservées aux transports en commun.

L'automobile, circulation et usage

- ▶ Périphérique : mettre une voie dédiée aux transports collectifs
- ▶ Inciter à des comportements de « mobilité mutualisée » : covoiturage, une voiture par foyer...
- ▶ Echelonner les heures d'embauche et les entrées à l'université.

Mobilités actives : piétons, vélo

- ▶ Mobilités actives : sécuriser les voies piéton-vélo (par rapport aux voitures).
- ▶ La continuité des voies douces est nécessaire pour favoriser le vélo.
- ▶ Plus de places vélo dans les bus et trains.

Intermodalité

- ▶ Favoriser la continuité entre les différents modes de transport (marché, vélo, skate, trottinette, roller, bus, tramway, train...)

Infrastructures

- ▶ Maintenir et favoriser les commerces et services en centre-ville et ne pas faire de zones commerciales en périphérie.
- ▶ **S'appuyer sur les infrastructures présentes** : les réaménager pour les optimiser, sans grignoter sur les terres agricoles et les espaces naturels. Réaménager l'actuel aéroport de Nantes Atlantique.

Ce qui semble insuffisant, manquant

Aménagements et zones d'activités

- ▶ Il manque une interface de « sécurité » entre les espaces agricoles, et leurs animaux, et les infrastructures routières.



- ▶ Marché déplacé à Rezé au lieu de l'île de Nantes. Problème, sur l'île de Nantes la vieille ligne de chemin de fer aurait pu être utilisée, alors qu'à Rezé, c'est forcément du transport routier, par camions : quel moyen de transport quand il n'y aura plus de pétrole pour le carburant ? Et dès aujourd'hui, le transport routier est le plus gourmand en énergie.
- ▶ Ville des « courts parcours » : fin des zonages des activités, habitats/services. il faut mutualiser.

Consommation d'espace : utiliser l'existant

- ▶ A ne pas faire : créer de nouveaux axes routiers consommant de l'espace et favorisant le tout-voiture.
- ▶ Pourquoi ne pas reconstruire l'aéroport sur l'aéroport à Nantes Atlantique ? Comme on reconstruit « la ville sur la ville » : même objectif, même traitement.
- ▶ Le projet d'aéroport Grand Ouest, Notre-Dame-Des-Landes, nécessite un tram-train et une nouvelle ligne de train. L'aéroport actuel a une station de tram, qui pourrait être prolongée, et le train passe devant le parking de l'aéroport.
- ▶ Suivi du coût pour les collectivités.

Liaisons et options délaissées ?

- ▶ Liaison ligne 1 - ligne 2, avec liaison douce en parallèle.
- ▶ Quid des liaisons comme : Nantes-Bordeaux ? Nantes-Quimper-Brest ? Nantes-Angers-Paris ? Dont certaines sont saturées.
- ▶ Voie maritime et ferroutage.
- ▶ Utiliser et développer l'existant : Aéroport Nantes Atlantique, prolongement par rail jusqu'à Nantes Atlantique.
- ▶ Rennes-Châteaubriant-Nantes.

Synthèse collective

Ce qui est indispensable

Tenir compte des réalités locales, du paysage. Le Scot est peut-être trop global et indifférencié, **alors que le paysage n'est pas de la même nature partout.**

Faire évoluer les logements existants et le bâti qui ne sont pas aux normes : reconstruire et réhabiliter, faire ce qui est possible.

Favoriser les déplacements doux. **Connecter à l'habitat, aux transports.** On vient à peine de créer un techno campus, et tout le monde y vient en voiture et on ne peut pas se garer, il faut mieux anticiper les besoins.

Une transition écologique doit aller de pair avec une transition sociétale. La transition écologique c'est aussi **redonner à l'agriculture son rôle premier** : nourrir. Et en circuits courts.

Ne pas oublier les villes moyennes hors du périmètre du Scot : Ancenis, Chateaubriant, Machecoul.

Limiter la consommation d'espaces au maximum. Eviter la concentration urbaine et privilégier les pôles « structurants » : Blain, Nort-sur-Erdre, Chateaubriant. Avoir un équilibre entre l'urbain et le rural. **Aujourd'hui on débat dans le cadre du Scot NSN, et ce sont deux villes du département qui s'approprient toute l'activité, alors que d'autres zones sont en déperdition économique, démographique.** Il y a une vie en dehors du Scot, qui semble être une machine à « aspirer » les hommes et les activités, quitte à ce que cela se fasse au détriment du reste du département.

Ce qui est pertinent, satisfaisant

Soutenir les filières stratégiques (parcs) mais en veillant à la connexion aux transports collectifs et à la mixité des fonctions (habitat, commerce, économie) et à la mixité sociale.

Associer (davantage) les habitants : cela existe, et il faut le souligner, mais la communication doit être améliorée.

Promouvoir les « courts parcours » pour les déplacements. Avoir un schéma directeur des déplacements doux. Développer les transports collectifs. Mutualiser et diversifier les **zones d'activités** dans le tissu urbain : remettre la nature en ville, avec des immeubles de bureau et des habitations. Eviter les zones mortes et dortoir.

Ce qui est insuffisant ou manquant

Quels leviers pour la mise en adéquation des besoins et de la formation ? Le Scot ne semble pas pertinent pour cela.

Davantage sensibiliser la population à ce que le Scot peut impliquer, ses impacts directs sur le quotidien à terme. Un PLU peut sembler plus parlant, alors que le Scot est déterminant pour cela.

Il faut davantage de communication autour des réunions de concertation : nous sommes trop peu nombreux dans cette réunion « publique ». **Cette réunion n'apparaît pas dans l'agenda municipal.** Cela passe aussi par un vocabulaire accessible et plus aisément appropriable, moins **s'adresser** aux spécialistes, pour eux-mêmes, avec les acronymes, le **vocabulaire d'urbaniste qui peut être un peu pédant.** Utiliser des mots qui donnent du sens à des phrases toutes faites.

Quelle stratégie foncière ? Si les moyens ne sont pas précisés, les orientations annoncées ici resteront lettre morte.

On constate qu'il semble y avoir peu de choses à propos des lignes de transport « intermédiaires ». Beaucoup de lignes vont « loin », alors que de nombreuses dessertes **plus courtes n'existent plus.** Pourquoi ne pas réhabiliter les anciennes connexions de **Nantes avec d'autres villes de France ?** Que fait-on pour le ferroutage par bateau, le transport fluvial ? **Il manque aujourd'hui une traversée par cheminement doux de l'Erdre :** pas de pont ou de bac entre Sucé et La Jonelière. Quels transports collectifs en dehors des agglomérations ?

Il faut fixer des objectifs chiffrés ambitieux pour la transition énergétique et la réduction de déchets, mettre en place un dispositif incitatif pour la rénovation des logements.

Ce qui est incompréhensible ou inacceptable

Forte **concentration d'espaces de « zones d'activités ».** On parle d'économiser l'espace pour l'habitat alors que les **parcs d'activité semblent consommer beaucoup d'espace.** En France, il y a les maisons individuelles, ça consomme énormément d'espace. C'est un rêve français. C'est énormément d'énergie qui pourrait être placée ailleurs

Pourquoi une concertation si tardive ? C'est incompréhensible. Ce territoire est trop vaste pour faire sens. Comment on revient des principes du global au local ? Comment on passe du « DOO » au « PLU » ? Enfin, il est gênant qu'un schéma de « cohérence



territoriale » soit incohérent géographiquement : **l'estuaire a deux rives** ! Quelle prise en compte du sud Loire ? Une aberration comme ça devrait avoir été corrigée avec le temps.

La place du ferroviaire ne semble pas assez forte. Quid du maillage local et interurbain ? **La place du ferroviaire n'est pas assez soulignée**, le maillage n'est pas traité. Politiquement l'aéroport est acté, et sur le ferroviaire on n'entend rien : moins de visibilité, moyens moindres et envie moindre ?

Enfin l'aéroport du Grand Ouest est un projet coûteux d'un point de vue écologique et social. Il y a pour nous **une contradiction entre l'AGO** et les objectifs du Scot : consommation d'espaces naturels, atteinte à la biodiversité, estimation du coût. Pour économiser l'espace, préserver les corridors écologiques, il faut reconstruire l'aéroport sur l'aéroport existant, ce qui permet en plus une meilleure proximité avec les transports collectifs.

